

# Travaux mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Veillez trouver ci-joint la liste des travaux de voirie, d'assainissement, de déplacements doux, du haut débit réalisés à Albi par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois durant le mois de mars 2022:**

## **Place du Calvaire et pont de la République :**

Poursuite des travaux d'aménagement de la place et démarrage des aménagements de surface du pont .

Durant ce chantier l'accès piétons et vélos est maintenu sur le pont de la République.

## **Rue Henri de Toulouse-Lautrec :**

Démarrage des travaux de requalification de la rue.

Durant ces travaux l'accès pour les riverains est maintenu et le stationnement est interdit au droit des travaux.

## **Rue Auguste Vidal :**

Poursuite des travaux d'aménagement de sécurité en lien avec le chantier de requalification du jardin d'Aragon.

Durant ces travaux une déviation est mise en place et le stationnement est interdit .

## **Boulevard Soult (entre la place du Maquis et la place Saint-Amarand) :**

Poursuite des travaux de renouvellement des branchements d'eau potable.

Durant ce chantier le stationnement est interdit, la circulation se fait à sens unique de la place du Maquis vers la place Saint-Amarand.

## **Pont Vieux :**

Travaux de dévégétalisation de l'ouvrage du 7 au 18 mars .

Durant ces travaux la circulation sera alternée au droit de la zone du chantier .

## **Rue Angély Cavallé :**

Fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de renouvellement de l'éclairage  
Démarrage des travaux de voirie.

Brigitte Charbonnières  
Attachée Presse

Tel : 05 63 49 14 97  
Fax : 05 63 49 14 13

brigitte.charbonnieres@mairie-albi.fr  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

Durant les travaux l'accès pour les riverains est maintenu, des déviations sont mises en place, le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Rue Albert 1<sup>er</sup> :**

Poursuite des travaux de renouvellement de la conduite et des branchements d'eau potable.

Durant ce chantier le stationnement est interdit et la circulation est déviée.

**Rue Michel Destroyat :**

Travaux de réfection du revêtement des trottoirs.

Durant les travaux le stationnement sera interdit au droit de la zone de chantier, la circulation se fera en chaussée rétrécie.

**Rue Lamothe (côté ferme de Pratgraussals):**

Poursuite des travaux de confortement d'un mur de soutènement.

Durant ces travaux l'accès aux riverains est maintenu et le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Rue Lamothe section comprise entre la voie ferrée et la rue René Cassin :**

Poursuite des travaux de requalification de la rue .

Durant ces travaux, la rue est fermée à la circulation, l'accès pour les riverains est maintenu, le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Rue Victor Allègre :**

Travaux de renouvellement de l'éclairage public et de reprise du revêtement des trottoirs.

Durant les travaux la circulation est maintenue et le stationnement est interdit au droit du chantier.

**Route de la Drèche :**

Fin des travaux de renouvellement des conduites d'assainissement, d'eau potable et d'extension du réseau des eaux pluviales.

Durant ces travaux, la circulation se fera à sens unique en direction de Cagnac.

L'accès à la bretelle vers la RN 88 sera fermée durant ces travaux.

**Route de la Drèche :**

Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, reprise de l'éclairage public.

Durant ces travaux la circulation se fera sur la voie de chantier créée à cet effet.